

Licenciement économique à SPIE OGS L'Onep exige des mesures d'accompagnement

Liliane Nkorouna

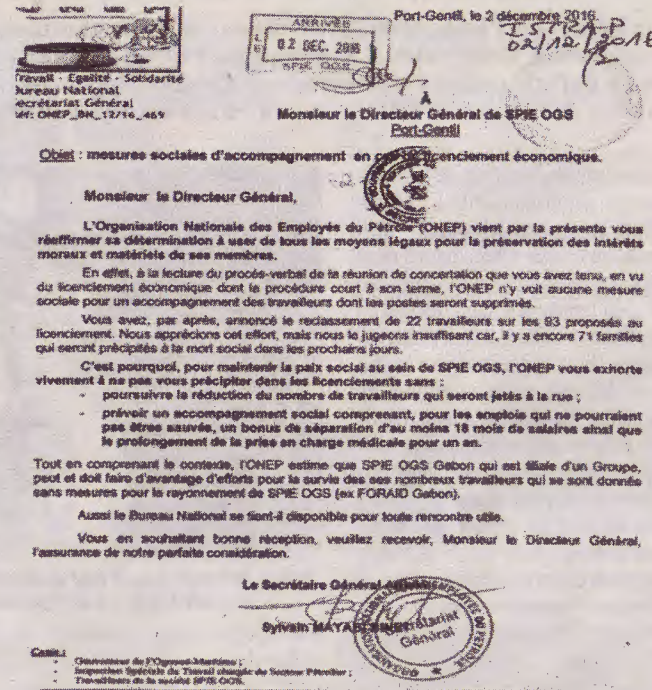
Le ton est monté d'un cran entre l'Organisation nationale des employés du pétrole (Onep) et la société de services pétroliers SPIE OGS suite à la décision de cette dernière de licencier 93 de ses salariés. Une réduction substantielle des effectifs due à la crise qui sévit dans le secteur pétrolier et principalement à la perte d'un contrat important qui liait l'entreprise au major Total Gabon. Dans un point de presse donné le 26 novembre dernier à son siège de Port-Gentil, le syndicat des pétroliers a jugé inadmissible que les salariés de SPIE OGS soient les seuls à payer la note, alors que des malversations financières de la part des membres de la direction seraient à l'origine de la perte de confiance de Total. L'Onep en a profité pour demander à l'administration de rejeter purement et simplement la demande de licenciement pour motif économique introduite par SPIE OGS auprès de ses services. Le syndicat a, par ailleurs, exigé que SPIE OGS renonce au licenciement économique qui n'accorde aux travailleurs que les droits légaux et opte pour le départ né-



Le bureau de l'Onep, ici lors du point de presse du 26 août 2016, maintient la pression sur SPIE OGS.

gocié qui offre plusieurs avantages. Dans un communiqué daté du 29 novembre 2016, la direction de SPIE OGS apporte « un démenti formel aux accusations de malversations » formulées par le syndicat afin d'expliquer la perte du contrat chez Total Gabon. L'entreprise reconnaît toutefois avoir eu vent des rumeurs créant un lien « entre la perte de ce contrat et de prétendues pratiques frauduleuses ». Elle déclare avoir « commandé un audit auprès d'un cabinet indépendant de renommée internationale ».

Et cet audit, à en croire les responsables de SPIE OGS, n'aurait révélé aucune malversation. Tout en se défendant, l'entreprise déclare être ouverte à toute discussion afin de permettre aux travailleurs de ne pas trop souffrir de la situation difficile qu'elle traverse actuellement. Si le plus grand syndicat du secteur pétrolier a évité d'alimenter la polémique autour de la perte du contrat de SPIE OGS auprès de Total, il revient néanmoins sur ce qu'il considère comme l'essentiel : les mesures d'accompagnement au cas où la rupture



Le courrier envoyé à la direction de SPIE OGS par le syndicat le 03 décembre dernier exige la réduction du nombre de personnes à licencier et des mesures d'accompagnement pour celles qui doivent être mises sur le carreau.

des contrats s'imposerait. « Fiable d'un grand groupe établi à l'international, SPIE OGS ne peut pas penser gagner partout et tout le temps. Les bénéfices obtenus ailleurs peuvent bien combler les pertes enregistrées au Gabon. Le pays a quand même beaucoup apporté à cette société et les efforts des salariés pendant le temps de vaches grasses ne doivent pas être, aujourd'hui, balayés d'un revers de

la main », commente-t-on du côté de l'Onep où l'on milite d'abord pour la préservation de l'emploi. Dans une correspondance adressée à la direction de SPIE OGS, le 2 décembre dernier, le syndicat réaffirme sa « détermination à user de tous les moyens légaux pour la préservation des intérêts moraux et matériels de ses membres ».

L'Onep rappelle que le procès-verbal de la réunion de concer-

tation entre l'employeur et les salariés n'énonce aucune mesure sociale afin d'accompagner les travailleurs proposés au licenciement. Une manière de marquer son étonnement face au communiqué mettant en avant « des mesures d'accompagnement qui ne sont consignées nulle part », s'insurge le secrétaire général adjoint de l'Onep, Sylvain Mayabi Binet. Tout en reconnaissant l'effort fourni ces dernières heures par SPIE OGS, qui vient d'annoncer le reclassement de 22 travailleurs sur les 93 proposés au licenciement, le syndicat estime qu'il faut aller plus loin. Les efforts doivent donc être poursuivis afin de réduire davantage le nombre de travailleurs qui seront « jetés à la rue ». Pour les emplois qui ne pourront être sauvés, l'Onep sollicite un accompagnement social comprenant « un bonus de séparation d'au moins 18 mois de salaire ainsi que le prolongement de la prise en charge médicale durant un an ». Ce ne sera que justice pour « de nombreux travailleurs qui se sont donnés sans mesure pour le rayonnement de SPIE », conclut le syndicat. Il va sans dire que le dossier SPIE OGS est loin d'être clos et risque, si la direction ne met pas d'eau dans son vin, de conduire le syndicat à utiliser l'ultime moyen qu'est la grève pour défendre les intérêts des travailleurs.

Crise post-électorale

La caravane pour la résistance du MPR visite

Le 2ème arrondissement de Port-Gentil